

BUREAU METROPOLITAIN

SEANCE DU JEUDI 05 FEVRIER 2026

LISTE DES DELIBERATIONS

Publiée et affichée en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Bureau Métropolitain a pris les délibérations suivantes :

M. Laurent BAUDE est désigné comme secrétaire de séance

- | | | |
|--------------------|-----|---|
| M. GROUARD | n°1 | Vie institutionnelle - Approbation du procès-verbal du séance du bureau du 18 décembre 2025

ADOPTÉ A L'UNANIMITE |
| M. GROUARD | n°2 | Action foncière - Quartier Nord Acacias - Abrogation de la délibération n° 2023-07-12-BUDEL-004- Cession de terrains de la réserve foncière sis rue de Joie sur la commune d'Orléans - Approbation.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE |
| M. CHOUIN | n°3 | Habitat-logement - Associations œuvrant dans le domaine du logement – Approbation d'une nouvelle convention pluriannuelle 2026-2028 avec AHU - Attribution de subventions de fonctionnement au titre de l'année 2026.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE |
| M. BAUDE | n°4 | Agriculture - Campagne de prélèvements pour l'élaboration d'un fonds pédogéochimique - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention à passer avec le BRGM.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE |
| Mme SLIMANI | n°5 | Emploi - Soutien aux organismes d'insertion par l'emploi – Attribution de subventions d'investissement au titre de l'année 2026 - Approbation.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE |

- Mme SLIMANI** n°6 Emploi - Soutien aux associations d'insertion d'emploi - Attribution de subventions de fonctionnement au titre de l'année 2026 - Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITE
- M. MONTILLOT** n°7 Recherche, transferts de technologies et innovation - Pôle de compétitivité « Smart Power » - Approbation d'une convention à passer avec l'association « Smart Power » - Attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2026.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITE
- M. MICHAUT** n°8 Financements extérieurs - Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2026 - Projets faisant l'objet d'une demande de subvention - Approbation des opérations présentées.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITE
- M. FROMENTIN** n°9 Cycle de l'eau - Salon professionnel CYCL'EAU 2026 Région Centre-Val de Loire - Approbation d'une convention d'attribution de subvention et de partenariat avec l'association CYCL'EAU - Attribution d'une subvention.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITE
- M. MARTIN** n°10 Finances - SA SCALIS - Acquisition et amélioration de 16 logements collectifs locatifs sociaux situés Résidences "Les Aydes" 523 rue du Faubourg Bannier et 258 ancienne Route de Chartres à Saran - Garantie d'un emprunt de 3 672 000 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITE
- M. MARTIN** n°11 Finances - SA HLM Valloire Habitat – Opération en Bail Réel Solidaire pour la construction de 20 logements collectifs – Programme Les Boréales - situés 28 à 30 Ter rue du Gros Raisin à Saint Pryvé Saint Mesmin - Garantie d'un emprunt de 319 818 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITE
- M. MARTIN** n°12 Finances - SA HLM France Loire - Acquisition en VEFA (vente en état futur d'achèvement) de 15 logements individuels locatifs sociaux situés Zac des Portes du Loiret à Saran - Garantie d'un emprunt de 1 864 191 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITE

M. MARTIN

n°13 Finances - SA HLM France Loire - Acquisition en VEFA (vente en état futur d'achèvement) de 15 logements collectifs locatifs sociaux situés Zac des Portes du Loiret - Bâtiment A - Opération 'Les Promenades d'Eole" à Saran - Garantie d'un emprunt de 2 511 198 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. MARTIN

n°14 Finances - SA HLM France Loire - Acquisition en VEFA (vente en état futur d'achèvement) de 14 logements collectifs locatifs sociaux situés Zac des Portes du Loiret - Bâtiment N - Opération 'Les Promenades d'Eole" à Saran - Garantie d'un emprunt de 2 165 178 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. GROUARD

n°15 Relations humaines - Modification du tableau des emplois - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE